

# Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 20 février 2014

**Présents** : Claude Vignon, Paul Bertrand, Giovanni Cadeddu, Carine Michel, Pierre Barbier, Yves Guillet, Valérie Guillet, Gérald Idelon, Isabelle Bailliard  
**Absents** : Martin Béchier, Sandra Perrier

## Délibérations du conseil

### → Présentation du Compte Administratif 2013 du budget Lotissement La Chicoune

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 250,00 €	77 352,32 €
Investissement	72 352,32 €	0 €
Report 2012 (fonct.)	76 102,32 €	€
Report 2012 (Invest.)	€	
Total	149 704,64 €	77 352,32 €

*Le compte administratif et le compte de gestion 2013 sont votés à l'unanimité.*

### → présentation du Budget Primitif 2014 du lotissement La Chicoune :

Fonctionnement	Investissement	Total
343 463 €	195 815 €	539 278 €

Reprise des restes à réaliser des projets 2013 : fin des travaux de viabilisation du lotissement en attente et fin des études géotechniques de préconisations de la constructibilité. 4 lots ont été mis en vente, un compromis de vente a été signé, 3 terrains sont disponibles.

*Le Budget Primitif 2014 Eau et Assainissement est voté à l'unanimité.*

### → Présentation du Compte Administratif 2013 du budget Eau et Assainissement

	Dépenses	Recettes
Exploitation	134 814,41 €	148 529,85 €
Investissement	96 991,37 €	524 078,00 €
Report 2012 (exploit.)		134 074,91 €
Report 2012 (Invest.)	164 315,04 €	
Total	396 120,82 €	806 682,76 €

*Le compte administratif et le compte de gestion 2013 sont votés à l'unanimité.*

### → présentation du Budget Primitif 2014 du service de l'Eau et Assainissement :

Exploitation	Investissement	Total
286 467 €	1 017 580 €	1 304 047 €

Reprise des restes à réaliser des projets 2013 : tranche 3 de l'assainissement collectif (extension des réseaux aux hameaux du Bard, Revoux, Berthonnets, Biassons). Après l'infructuosité des demandes de DETR 2012 et 2013, une nouvelle demande a été déposée en

2014. Le Conseil Général de la Drôme a d'ores et déjà accordé et versé une partie de sa subvention pour l'opération. La demande de subvention complémentaire auprès de l'Agence de l'Eau sera déposée avant la fin du mois.

Il est décidé de ne pas augmenter les redevances d'eau et assainissement pour 2014.

*Le Budget Primitif 2014 Eau et Assainissement est voté à l'unanimité.*

→ **présentation du Compte administratif 2013 de la commune :**

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Fonctionnement	446 545,70 €	494 041,68 €
Investissement	770 231,03 €	265 128,91 €
Report 2012 (Fonct.)		244 652,75 €
Report 2012 (Invest.)		201 409,28 €
Restes à réaliser à reporter (Fonct.)	0 €	0 €
Restes à réaliser à reporter (Invest.)	120 493,84 €	207 706,00 €
	1 337 270,57 €	1 412 938,62 €

*Le compte administratif et le compte de gestion 2013 sont votés à l'unanimité.*

→ **présentation du Budget Primitif 2014 de la commune :**

Fonctionnement	Investissement	Total
714 495 €	667 626 €	1 382 121 €

Poursuite des restes à réaliser 2013 en dépenses :

- Réfection des toitures communales : 62 350€
- travaux forestiers : 22 248€ (impluvium de Darbonouze)
- boulangerie : 37 287€
- logements de la maison Roche : 55 396€
- réfection du WC public : 14 352€

Inscriptions 2014 en dépenses :

- programme annuel de travaux de voirie : 24 000€
- complément de l'opération logements maison Roche : 70 000€

Les charges de personnel intègrent l'embauche d'un agent technique en contrat « emploi d'avenir » et les heures prévisionnelles complémentaires pour la mise en place des temps d'activités périscolaires liés à la réforme des rythmes scolaires.

*Le Budget Primitif 2014 de la commune est voté à l'unanimité.*

#### **Décisions du conseil**

→ Mr Jérôme Aussibal, artiste à St Julien en Vercors, sollicite la commune pour la mise à disposition gracieuse du local vide au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Vercors pour l'installation d'une exposition de ses œuvres durant le mois de mars. Sa demande est acceptée.

→ L'association des parents d'élèves du collège de La Chapelle en Vercors sollicite la commune pour l'envoi d'un courrier demandant le maintien des Heures Poste Titulaires de professeurs à la directrice d'Inspection Académique. Cette demande est approuvée.

#### **Informations au conseil**

→ Le Maire donne lecture du mail de Mr Jeannot Reverbel relatif à l'assainissement autonome de son habitation et au projet d'assainissement collectif du hameau du Bard.

*Secrétaire de séance : Yves Guillet*